

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
COMTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue le 5 février 2018 au lieu et à l'heure ordinaire des séances sont présents(es), M. Emmanuel Bélanger, M. Steeve Michaud, Mme Rachel Tardif, M. François St-Laurent, M. Jean-Rock Michaud et M. Donald Lavoie, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de Mme Gitane Michaud, Mairesse.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Mme Pascale Fortier est présente ainsi que Mme Karine Marquis, adjointe.

OUVERTURE

Après un moment de silence Mme Gitane Michaud, Mairesse, ouvre la séance.

LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 18-02-05-20

Il est proposé par M. Donald Lavoie, appuyé par M. Steeve Michaud et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2018**

Résolution numéro : 18-02-05-21

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier soit accepté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

CORRESPONDANCES ET DEMANDE DE SALLE

Résolution numéro : 18-02-05-22

Musée du 100^e : Une lettre de la part de M. Nelson Claveau, responsable du musée du 100^e, sera envoyé au paroissien pour leur demander des pièces historiques pour une exposition.

Livre du 100^e : Impression RC nous a donné une soumission pour faire imprimer notre livre.

Programmation TECH 2014-2018 : La programmation TECH 2014-2018 a été acceptée par la Direction générale des infrastructures pour le rechargement granulaire. De plus, le MAMOT nous accorde un montant de 80 791\$ pour les travaux fait au CLSC ainsi qu'au garage municipal dans le cadre de cette programmation.

Acceptation du site par la CPTAQ : Nous passons à l'étape suivante suite à l'acceptation de la CPTAQ pour le site no. 3 pour notre réseau d'égout.

Lancement de la stratégie touristique de La Mitis : Dans le cadre du lancement de la stratégie marketing touristique de La Mitis, la MRC de La Mitis souhaite faire de La Mitis une destination et non un passage nécessaire.

MMQ : Nous avons reçu une ristourne du MMQ de 1562,00\$ pour contrer au fait que l'on ne possède pas de réseau d'aqueduc.

Moisson Mitis : La campagne des paniers de Noël a permis de distribuer 260 paniers dont 31 à des familles et/ou personnes seules de notre secteur.

DEMANDE DE MONT-JOLI **UNITÉ DE DÉSINCARCÉRATION**

Résolution numéro : 18-02-05-23

CONSIDÉRANT QUE la ville de Mont-Joli désire acquérir une unité de désincarcération.

CONSIDÉRANT QUE ledit équipement desservira toute la MRC de la Mitis, dont notre municipalité ;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Mme Rachel Tardif appuyé par M. François St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la municipalité des Hauteurs approuve la demande qui sera déposée dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal et désigne la Ville de Mont-Joli comme responsable du projet.

Adopté à l'unanimité.

OFFRE DE SERVICES **URBA-SOLUTIONS**

Résolution numéro : 18-02-05-24

Il est proposé par M. Donald Lavoie, appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise le renouvellement de l'offre de services de la firme URBA-SOLUTION pour la prochaine année au montant de 8 550,00\$ + tx. Ce paiement sera divisé en 12 mois, de janvier à décembre. Toute autre tâche occasionnant un surplus de travail ou en dehors de l'horaire normal prévu sera facturé au taux horaire de 75,00\$ après entente avec la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRENCE SCOLAIRE**

Résolution numéro : 18-02-05-25

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-St-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait que le Bas-St-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont 76,2% des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme soit 68,9% des garçons et 83,6% des filles. Il reste donc du travail à faire pour atteindre la nouvelle cible de 85% établie par le gouvernement dans la nouvelle politique sur la réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE le Bas-St-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

CONSIDÉRANT QUE la Démarche COSMOSS organise *Les journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région ;

IL EST PROPOSÉ PAR MME RACHEL TARDIF, APPUYÉ PAR M. JEAN-ROCK MICHAUD ET RÉSOLU

- De déclarer la 3^e semaine de février comme étant *Les journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité ;
- D'appuyer les efforts des partenaires de Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés ;
- De s'engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance scolaire au courant de l'année 2018.

Adopté à l'unanimité.

**LISTE DES COMPTES À PAYER
LISTE DES DÉBOURSÉS**

Résolution numéro : 18-02-05-26

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu que la liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 44 128.64 \$ et la liste des déboursés du mois de décembre 2017 au montant de 83 276.67 \$.

AREO-FEU	333.37 \$
Fonds d'information sur le territoire.....	12.00 \$
Construction Jalbert et Pelletier inc.	25 239.90 \$
Dépanneur du Coin	412.26 \$
DF Rouleau	416.01 \$
Dickner inc.	27.53 \$
Ferme du Ruisseau Bérubé	885.31 \$
Impression Nouvelle Image.....	666.54 \$
JP Réparation Trans-Métal	185.28 \$
Steve Lévesque, technicien en eau	53.30 \$
Produits de Laboratoire certifiés	459.85 \$
Matériaux Fidele Levesque.....	120.61 \$
M.R.C. de la MITIS.....	4 005.43 \$
Municipalité de S-Charles	1228.63 \$
Nortrax Québec inc.	292.43 \$
Pièces d'auto sélect.....	723.61 \$
Plante Yvan	2 276.50 \$
Les Produits Métalliques.....	2 191.89 \$
Puribec inc.	18.39 \$
Service Clément Ouellet	517.39 \$
Les Soudures Marc Valcourt	22.99 \$
TETRA TECH	1 063.52 \$
URBA-SOLUTION	1 853.98 \$
Ville de Mont-Joli	18.85 \$

TOTAL : **44 128.64 \$**

Adopté à l'unanimité.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité des Hauteurs certifie qu'il y a les crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Pascale Fortier,dg/sec.trés.

DEMANDE DE PAIEMENT **M. VINCENT DUBÉ**

Résolution numéro : 18-02-05-27

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. François St-Laurent et résolu que la municipalité des Hauteurs remboursera M. Vincent Dubé pour des beignes et du café au montant de 65.45 \$ apportés au pompier le 16 janvier dernier.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE PAIEMENT
LES FORAGES YVAN BENJAMIN CARON INC.

Résolution numéro : 18-02-05-28

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Steeve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise le paiement de 2 417.23 \$ pour une pompe submersible ainsi que la quincaillerie et la main d'œuvre pour le puit du saisonnier.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE PAIEMENT
NORTRAX

Résolution numéro : 18-02-05-29

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise le paiement de 24 777.16 \$ pour la réparation du loader et de 26 128.16 \$ pour la souffleuse LARUE.

Adopté à l'unanimité.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Résolution numéro : 18-02-05-30

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par M. François St-Laurent et résolu de transférer le montant de 1 000 \$ au comité de développement des Hauteurs ainsi que la participation financière de la Municipalité de 500 \$, totalisant un montant de 1 500 \$.

Adopté à l'unanimité.

COUR ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Résolution numéro : 18-02-05-31

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs a inscrit M. François St-Laurent au cour d'éthique et déontologie à la MRC de La Mitis, le 17 mars 2018. Pour M. Steeve Michaud et M. Emmanuel Bélanger, ils suivront leur cour sur le web à St-Charles Garnier et apporterons la preuve que le cours a été suivi pour apporter suivi au MAMOT.

Adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT ADMQ

Résolution numéro : 18-02-05-32

Il est proposé par M. Donald Lavoie, appuyé par M. François St-Laurent et résolu que la municipalité des Hauteurs renouvellera son adhésion avec l'ADMQ pour l'année 2018 au coût 865.39 \$.

Adopté à l'unanimité.

EMBAUCHE M. CLERMONT PLANTE
VOIRIE D'HIVER

Résolution numéro : 18-02-05-33

Il est proposé par M. François St-Laurent, appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que la municipalité a embauché M. Clermont Plante comme déneigeur suite à la démission de notre conducteur. Un contrat de travail est signé par la dg, mairesse et employé.

Adopté à l'unanimité.

EMBAUCHE M. NELSON CLAVEAU
VOIRIE D'HIVER

Résolution numéro : 18-02-05-34

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité a embauché M. Nelson Claveau comme déneigeur suite à la démission de notre autre conducteur. Un contrat de travail est signé par la dg, mairesse et employé.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATION M. FRANÇOIS ST-LAURENT

Résolution numéro : 18-02-05-35

Il est proposé par M. Steeve Michaud, appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que M. François St-Laurent est désigné pour représenter la Municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit en l'absence de la mairesse, Mme Gitane Michaud.

Adopté à l'unanimité.

FORMATION LOI 122

Résolution numéro : 18-02-05-36

Il est proposé par M. François St-Laurent, appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise Mme Pascale Fortier à suivre une formation sur la loi 122, le 14 et 15 février 2018 à Matane. Le coût est de 705,95 \$ et paiera les frais de déplacements inhérents à ce cours.

Adopté à l'unanimité.

PAIE DES ÉLUS

Résolution numéro : 18-02-05-37

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs paiera les élus au mois à compter d'avril 2018.

Adopté à l'unanimité

100^e ANNIVERSAIRE

Résolution numéro : 18-02-05-38

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par M. François St-Laurent et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise la signature du contrat pour la venue d'un artiste dans le cadre des festivités du 100^e, par Mme Gitane Michaud, mairesse.

Adopté à l'unanimité.

DÉCLARATION INTÉRÊT PÉCUNIAIRE **ÉLECTION 21 JANVIER 2018**

Résolution numéro : 18-02-05-39

La directrice générale, Mme Pascale Fortier, fait mention au procès-verbal, qu'elle a bien reçu la déclaration d'intérêt pécuniaire de l'élu mentionné ci-dessous et qu'elle la dépose à cette séance du 5 février 2018.

M. Emmanuel Bélanger, conseiller au siège no. 1, transmet le 18 février 2018.

APROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES **ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR NON PAIEMENT DE TAXES**

Résolution numéro : 18-02-05-40

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par M. François St-Laurent et résolu que la municipalité des Hauteurs approuve l'état préparé par la directrice générale et soumit au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales envers la municipalité le tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1).

Adopté à l'unanimité.

INFORMATION AUX CITOYENS ENDETTÉS CONCERNÉS POUR **NON PAIEMENT DE TAXES**

Résolution numéro : 18-02-05-41

Il est proposé par M. Donald Lavoie, appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que la municipalité des Hauteurs demande à la directrice générale d'informer par lettre recommandée les propriétaires que nous entreprenons les procédures de vente pour non-paiement de taxes de leur propriété.

Adopté à l'unanimité.

POMPIERS – APPAREIL RESPIRATOIRES

Résolution numéro : 18-02-05-42

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Steve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs renouvelle ses appareils respiratoires au nombre de 1 par année et ce pendant 8 ans. Nous ferons l'achat d'un démo au coût de 6 184 \$ plus 350 \$.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

Résolution numéro : 18-02-05-43

Avis de motion est par la présente donné par M. Donald Lavoie, conseiller qu'un projet de règlement #240 est présenté ayant pour titre code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité des Hauteurs. Le règlement # 240 sera adopté lors d'une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

VARIA

Résolution numéro : 18-02-05-44

PRÉSENTATION DU COMITÉ DES LOISIRS : M. Steve Michaud, conseiller, représentant des loisirs nous présente le nouveau comité des loisirs.

M. Francis Ouellet, président, M. Pierre-Olivier Lecours, vice-président, Mme Sandrine Michaud, secrétaire, M. Mario Bélanger, trésorier et Mme Carole Létourneau, administrateur.

QUESTION DU PUBLIC

Résolution numéro : 18-02-05-45

Le comité des loisirs nous demande si nous allons déposer un projet pour une subvention pour la patinoire, date finale le 23 février 2018. La municipalité ne peut pas prendre cette décision par manque d'information.

À 21 h 00, on enregistre le départ de M. Steve Michaud, conseiller au siège no. 2

Il est proposé par M. François St-Laurent, appuyé par M. Jean-Rock Michaud de faire une réunion extraordinaire le 19 février à 19 h sur l'unique sujet de la patinoire. Une convocation et un avis public sera déposé.

DATES PROCHAINES RENCONTRES

Résolution numéro : 18-02-05-46

Séance extraordinaire pour la patinoire: Lundi le 19 février 2018 à 19 h

Rencontre de travail : Lundi le 26 février 2018 à 19 h

Séance ordinaire : Lundi le 5 mars 2018 à 19 h

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 18-02-05-47

À 21 h 20 sur proposition de M. Donald Lavoie, la séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Mme Gitane Michaud, Mairesse

Mme Pascale Fortier, dg/sec-très